



MANUEL D'UTILISATION

Eovolt Morning, Afternoon & Evening

LET'S CHANGE YOUR RIDE

Merci et félicitations pour l'achat de votre vélo à assistance électrique (VAE) EOVOULT.

Ce vélo est destiné à un usage quotidien que ce soit en ville ou en campagne. Il permet de se déplacer dans la circulation des grandes villes tout comme dans des espaces verts, en toute sécurité. Votre vélo est équipé d'une assistance électrique au pédalage qui facilitera tous vos déplacements.

Ce manuel est destiné à vous donner les informations nécessaires à la bonne utilisation, au réglage et à l'entretien de votre bicyclette afin d'en optimiser sa durée de vie.

Veillez donc le lire attentivement avant la première utilisation et le conserver durant toute la durée de vie de votre vélo.

Nous vous conseillons de toujours confier votre vélo à un technicien agréé pour le contrôle, la maintenance et la réparation de votre vélo.

Ce vélo à assistance électrique pour adulte EOVOULT a été conçu suivant les exigences aux normes Européennes : EN 15194.

TABLE DES MATIÈRES

01. APPRENDRE À LE CONNAÎTRE

Éclairage	p.6
Sonnette	p.6
Pneumatique	p.6
Freins	p.7
Roue et moteur	p.7
Fouche suspendue	p.7
Batterie	p.7
Chargeur	p.8

03. LA PREMIÈRE SORTIE

L'écran LCD	p.17
Connecter la batterie	p.18
Verrouiller la batterie	p.18
Charger la batterie	p.19

02. LE PRENDRE EN MAIN

Boîte à outil	p.10
Fixer les pédales	p.10
Réglages	p.10
Pliage	p.12
Porte-bagages	p.14

04. ÊTRE AUX PETITS SOINS

Précautions	p.21
Entretiens	p.22
Garantie	p.24
Carnet de révisions	p.26

01. APPRENDRE À LE CONNAÎTRE

Éclairage

Sonnette

Pneumatique

Freins

Roues et
moteur

Fourche
suspendue

Batterie

Chargeur

EOVOLT MORNING

Poids total autorisé en charge : 100kg

Poids à vide : 14kg

Charge utile : 86kg



EOVOLT AFTERNOON

Poids total autorisé en charge : 130kg

Poids à vide : 19kg

Charge utile : 111kg



EOVOLT EVENING

Poids total autorisé en charge : 130kg

Poids à vide : 21kg

Charge utile : 108kg



1. ÉCLAIRAGE

Votre VAE est équipé d'un éclairage avant de haute qualité à LED. La mise en fonction et hors fonction se fait grâce à l'ordinateur de bord (voir p17).

Votre VAE est équipé d'un éclairage arrière. Pour les models EOVOLT Morning et Afternoon, la mise en fonction et hors fonction se fait grâce au bouton Marche/Arrêt sur la lampe elle-même. Pour le model EOVOLT Evening, le feux arrière est connecté à l'ordinateur de bord. Sa mise en fonction se fait donc via l'ordinateur de bord.

2. SONNETTE

Une sonnette est installée sur votre guidon. Elle vous permettra d'être entendu à 50 m.

3. PNEUMATIQUE

Vos pneus sont équipés de bandes réfléchissantes qui vous offriront plus de sécurité dans vos déplacements du quotidien.

Les modèles EOVOLT Afternoon et Evening sont équipés de pneus anti-crevaisons.

4. FREINS

Votre EOVOULT est équipé de freins à disque hydrauliques 160mm de diamètre.

La poignée droite active votre frein arrière, tandis que la poignée gauche active le frein avant. Il est recommandé de répartir en moyenne votre force de freinage à 60/40 entre l'avant et l'arrière. Il faut que vous puissiez obtenir la puissance maximale de freinage sans que les leviers de freins ne touchent les poignées. Si ce n'est pas le cas, vos freins doivent être réglés.

Les freins à disque hydrauliques utilisent

une commande reliée à un circuit fermé de liquide de frein. Attention, la poussière ou la boue peuvent entraver la qualité du freinage. Si vous souhaitez changer les plaquettes de frein, il faudra les remplacer par des plaquettes organiques de dimensions identiques.

AVERTISSEMENT

En cas de pluie, les distances de freinage sont allongées. Les disques de frein peuvent être chauds et coupants. Nous vous conseillons d'éviter de rentrer en contact direct avec eux.

▲ DANGER - Liquide hydraulique

5. ROUES ET MOTEUR

Lors de la mise en route du moteur, vous entendrez un léger bruit. Ce bruit est normal car le moteur se met en route et assiste le pédalage. Il peut devenir plus important lorsqu'il est pleinement sollicité.

Après le premier mois d'utilisation, il est conseillé de resserrer vos rayons pour limiter l'impact de la propulsion du moteur sur votre roue arrière.

7. BATTERIE

La batterie lithium est le coeur et le moteur de votre EOVOULT. Pour plus de praticité et d'esthétisme, la batterie, située dans la tige de selle, est totalement amovible.

6. FOURCHE SUSPENDUE

Le modèle EOVOULT Afternoon est équipé d'une fourche avant suspendue. Vous trouverez sur le côté droit de la fourche une molette de réglage. Vous pourrez ainsi au choix bloquer la suspension ou affiner la souplesse de celle-ci.

Nous avons équipé votre vélo d'un collier de selle antivol avec clés permettant de fixer la batterie au reste du vélo.

8. CHARGEUR

Le chargeur de votre vélo EOVOULT est un chargeur intelligent qui emploie une technologie de communication puissante conçue spécialement pour les batteries Li-ion (lithium).

Ses avantages sont les suivants :

- Portée de la tension d'entrée : 100-240 V AC

- Température de fonctionnement et de stockage : entre 0 et 30°C

- Faible Bruit

- Empêche la batterie d'être endommagée par une alimentation électrique inversée

- Permet une longue période de court-circuit

- Adopte toute l'instruction de cachetage, peut être employé sans risque

- Conforme à toutes les exigences de l'Union Européenne

Compatibilité: Ce chargeur est conçu pour charger 7 batteries, 29.4+0.5V pack de batterie Li-ion de 8-20 AH.

Utilisation: Connecter d'abord la broche du connecteur à la batterie, puis à la prise secteur.

Lors du processus de charge, le témoin de charge s'allume en rouge. Une fois la charge complète, le voyant sera vert. Lorsque la batterie est complètement chargée, débranchez d'abord la prise secteur, puis celle de la batterie.

> Précautions d'utilisation p21.



02. LE PRENDRE EN MAIN

Boîte à outils

Réglages

Fixer les
pédales

Pliage

Porte-bagages

1. BOÎTE À OUTILS

Cette boîte à outils est uniquement à destination des commandes passées en ligne et a pour vocation le montage des pédales et le réajustement de certains éléments pour adapter le vélo à vos besoins.



Clé allen
6mm, 5mm,
4mm



Tournevis
cruciforme
et plat



Clé mixte
8/10 mm,
13/15 mm

2. FIXATION DES PÉDALES

Vous trouverez vos pédales dans le carton d'accessoires. Avant le montage de celles-ci, il vous faudra repérer les inscriptions R sur la pédale de droite et L sur la pédale de gauche.

Déposez une noisette de graisse sur les filets de chaque pédale (vous en trouverez chez votre détaillant).

La pédale de droite se visse dans le sens des aiguilles d'une montre.

La pédale de gauche se visse dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Nous vous recommandons de serrer vos pédales au couple de 30mm.

3. RÉGLAGES

3.1 Réglages selle et guidon

Pour assurer un trajet en toute sécurité, la tige de selle doit être insérée à la profondeur minimale ou plus basse comme indiqué sur le pivot.

Tirez sur le levier et insérez votre tige de selle au moins jusqu'à la ligne d'insertion minimale indiquée sur la tige. Serrez l'écrou de réglage, puis poussez le levier de dégagement rapide en position fermée.

Faites de même pour le réglage du guidon.

L'angle du siège est réglé à l'aide des écrous qui fixent le siège au rail du siège. Assurez-vous que les écrous sont bien serrés et que le siège ne se déplace pas vers l'avant ou vers l'arrière lorsque vous êtes assis dessus.

Ajustement de l'assise : Desserrez la vis qui se situe sous le siège entre la lampe et la batterie. Avancez ou reculez la selle à votre convenance. Une fois votre selle correctement placée, serrez la vis.

3.2 Réglage dérailleur arrière

Le réglage de votre dérailleur a été effectué en usine et a dû être contrôlé par votre revendeur. S'il s'avère que celui-ci présente un mauvais réglage nous vous conseillons de contacter votre revendeur. Vous pouvez également suivre les étapes suivantes pour peaufiner certains réglages tels que la tension du câble ou de la course du dérailleur:

3.2.1 Réglage de la tension

Mettre la chaîne sur le plus petit pignon vous pourrez alors serrer ou desserrer la bague plastique afin de modifier la tension de votre dérailleur.

Mettez votre vélo en appuie sur la béquille afin que la roue ne soit pas en contact avec le sol, tourner la manivelle tout en passant les vitesses, si vous observez un passage difficile entre deux pignons régler la tension du câble directement sur la vitesse qui bloque.

3.2.2 Réglage de la butée haute et basse

Ce réglage va permettre d'éviter que votre chaîne ne déraille.

Avec la vis H vous réglerez votre butée basse, faites en sorte d'être sur le petit pignon, vissez ou dévissez pour obtenir votre butée. Avec la vis L vous réglerez votre butée haute, faites en sorte d'être sur le grand pignon, vissez ou dévissez pour obtenir votre butée.

ATTENTION si malgré ces instructions vous n'arrivez pas à obtenir un résultat concluant, adressez-vous à votre spécialiste du cycle.

3.3 Réglages freins

Votre système de freinage a besoin d'un rodage pour être optimal. Pour ce faire, il faudra effectuer des freinages doux

et progressifs avec les deux freins, petit à petit votre freinage deviendra plus efficace.

Lors de l'utilisation des freins en descente privilégier le freinage par à-coups plutôt qu'un long freinage qui entraînera un échauffement des plaquettes et par la suite un freinage inefficace.

ATTENTION les disques de freins sont coupants et chauffent après leurs utilisations, veillez à ne pas les toucher après les avoir utilisés. Attention au risque de pincements dans la zone du disque et des plaquettes de freins.

Votre système de freinage doit être exempt d'huile ou de graisse. La friction des plaquettes provoque des poussières qui, accumulées, peuvent nuire au bon freinage. N'hésitez pas à le nettoyer avec les produits appropriés.

Assurez-vous qu'à chaque utilisation votre système de freinage fonctionne correctement. Si vous remarquez que votre disque de frein est fissuré ou déformé, arrêtez d'utiliser votre vélo et rendez-vous chez votre revendeur ou un professionnel du cycle. Si vous remarquez que votre freinage est moins puissant vérifiez qu'il n'y a pas de fuite sur votre système de freinage.

3.4 Couple de serrage

Serrage des manivelles	40nm
Potence sur la fourche	24nm
Mécanisme de basculement de la potence	14nm
Étriers et supports d'étriers de frein	14nm
Béquille	14nm

4. PLIAGE

EOVOLT MORNING & AFTERNOON

01.



Étape 1 : Abaisser le guidon

Desserrer le guidon grâce à la pince au centre du guidon. Faire pivoter le guidon vers le bas jusqu'à ce que les leviers de freins soient à la verticale. Puis, resserrer le guidon avec la pince au centre du guidon.

Desserrer le levier qui permet de plier le tube supérieur et le guidon. Enfin, plier le long de la fourche comme représenté par la photo ci-contre.

02.

Étape 2 : Abaisser la tige de selle

Desserrer le collier de selle. Faire coulisser la tige de selle jusqu'au sol lentement. Resserrer le collier de selle.

À cette étape, nous vous recommandons de débrancher la batterie du contrôleur.



03.



Étape 3 : Plier le cadre et les pédales

Plier les pédales en appuyant dessus puis, les faire pivoter sur elles-mêmes.

Faire pivoter la sécurité du levier de pliage du cadre vers le haut. Tirer le levier de pliage du cadre et plier le vélo sur lui-même.

05.



Étape 5 : Fold & Go

Remonter la tige de selle pour pouvoir pousser le vélo sans efforts en marche avant uniquement.

EOVOLT EVENING

01.



Étape 1 : Abaisser le guidon

Desserrer le guidon grâce à la pince au centre du guidon.

Faire pivoter le guidon vers le bas jusqu'à ce que les leviers de freins soient à la verticale.

Resserrer le guidon avec la pince au centre du guidon.

Desserrer le levier qui permet de plier le tube supérieur et le guidon. Puis plier le long de la fourche comme représenté par la photo 2.

02.

Étape 2 : Abaisser la tige de selle

Desserrer le collier de selle.

Faire coulisser la tige de selle jusqu'au sol lentement. Puis, resserrer le collier de selle.

À cette étape, nous vous recommandons de débrancher la batterie du contrôleur.



03.



Étape 3 : Plier les pédales

Plier les pédales en appuyant dessus puis, les faire pivoter sur elles-mêmes.

5. PORTE-BAGAGE

Avant l'installation, assurez-vous que votre porte-bagage est compatible avec votre modèle de vélo. Assurez-vous que le produit est dans un bon état avant le montage. En cas de doutes consultez votre revendeur.

Nos porte-bagages sont conçus uniquement pour les vélos EOVOLT. Toute modification ou mauvaise utilisation peut occasionner des risques de blessure grave voire fatale. Les différents serrages sont à vérifier régulièrement.

La charge maximum est de 25kg. Ce poids est inscrit sur votre porte-bagage. Attention de ne pas dépasser ce poids de chargement.

Comme la loi le stipule le montage de porte-bébé sur un porte-bagage d'une résistance inférieure à 27kg est interdit.

Une fois le porte-bagage chargé le comportement de votre vélo peut être modifié et les distances de freinage allongées. Adaptez donc votre conduite.

Les bagages ne peuvent être transportés en sécurité que sur le porte-bagage. Nous vous recommandons de bien équilibrer la charge lors du chargement. Assurez-vous que votre chargement soit bien maintenu.

Attention, nos porte-bagages ne sont pas prévus pour pouvoir tracter une remorque.

Pour éviter un risque d'accident, attention de ne pas laisser pendre de courroie, sangle ou tendeur le long du vélo.

Vérifier que votre chargement ne gêne en rien la visibilité et l'efficacité des réflecteurs ainsi que les lumières.

Le porte-bagage ne permet pas de mettre des roues et des pneus de dimensions supérieures à ceux déjà installés sur le vélo.

03. LA PREMIÈRE SORTIE

L'écran LCD

Vérouiller la
batterie

Activer
l'assistance

Charger
la batterie

Vous êtes sur le point d'essayer pour la première fois votre EOVOULT. Voici quelques recommandations pour que cette première sortie se déroule en toute sécurité.

Choisissez un endroit sûr, éloigné de la circulation pour vous familiariser avec votre nouveau vélo. L'assistance peut se déclencher avec plus de force que vous ne l'imaginez.

Nous vous conseillons vivement de vous équiper de protections avant de monter sur le vélo, le port du casque étant fortement recommandé et obligatoire pour un enfant de moins de 12 ans. Portez un casque aux normes CE et correctement ajusté.



La circulation sur la voie publique impose le respect du code de la route. D'après le code de la route, il est obligatoire d'avoir sur sa bicyclette des dispositifs d'éclairage et de signalisation ainsi qu'un appareil d'avertisseur sonore.

Depuis le 1er septembre 2008, tout conducteur et passager d'un vélo doit porter un gilet réfléchissant lorsqu'il circule hors agglomération de nuit, ou de jour et lorsque la visibilité est insuffisante.

La société Lion Distribution SAS décline toute responsabilité si le conducteur de la bicyclette ne respecte pas la réglementation en vigueur.

Ce vélo est destiné à être utilisé en voie urbaine. Il n'est pas destiné à être utilisé sur des terrains en très mauvais état. Il

n'est pas conçu pour une utilisation « tout terrain ». Le fait de ne pas respecter ces avertissements peut entraîner une chute ou un accident et détériorer de façon prématurée et irréversible l'état de votre vélo à assistance électrique.

Si le vélo est utilisé par un enfant, les parents doivent surveiller et s'assurer que l'utilisateur est capable d'utiliser le vélo en toute sécurité.

Dans le cas de conditions climatiques inhabituelles (pluie, froid, nuit...), soyez particulièrement vigilant et adaptez en conséquence votre vitesse et vos réactions.

Lors du transport de votre vélo à l'extérieur de votre véhicule (porte-vélos, barre de toit...), il est conseillé d'enlever la batterie et de la stocker dans un endroit tempéré.

Pour des questions de sécurité, il est fortement conseillé de commencer à pédaler avec l'assistance au pédalage niveau 0 ou 1 lorsque vous êtes à l'arrêt puis d'augmenter l'assistance au pédalage progressivement. Pour finir, il est fortement déconseillé de pousser votre VAE en marchant à côté lorsque l'assistance au pédalage est activée.

2. ACTIVER L'ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



Pour brancher la batterie au contrôleur, il vous faudra clipser le port de branchement, se trouvant au bout de la batterie, au port de branchement du contrôleur qui lui se situe sous le vélo.

Cette connexion vous permet d'utiliser l'assistance électrique du vélo.



Port de branchement du contrôleur

Batterie connectée au contrôleur



2. VERROUILLER LA BATTERIE

Votre vélo est équipé d'un collier de selle antivol. Celui-ci permet de sécuriser votre batterie pour limiter le risque de vol de la tige de selle.

Pour verrouiller votre batterie, il vous suffit d'appuyer sur le bouton situé sur le collier de selle. Le bouton est enfoncé lorsque la tige de selle est verrouillée.

Pour la déverrouiller, munissez-vous de votre jeu de clé unique et tournez une fois. Le bouton est relevé lorsque la tige de selle est déverrouillée.



Batterie verrouillée



Batterie déverrouillée

2. RECHARGER LA BATTERIE



Le port de recharge se trouve sous la selle, couvert par un cache protégeant de la poussière et de l'humidité. Retirer le cache et brancher le chargeur, replacer le cache lorsque le chargement est terminé.

Le témoin du chargeur est rouge pendant la charge. Dès que le témoin devient vert, le chargement est terminé.



Si vous voulez charger la batterie séparément, dévissez la sécurité du port de branchement au contrôleur, desserrez le collier de selle, et retirez la tige de selle dans son intégralité. Répéter les étapes ci-dessus pour la replacer et la connecter.



04. ÊTRE AUX PETITS SOINS

Précautions

Garantie

Entretien

Carnet
d'entretien

1. PRÉCAUTIONS

Comme tout composant mécanique, une bicyclette subit des contraintes élevées et s'use. Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue.

Si la durée de vie prévue pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre d'un seul coup, risquant alors d'entraîner des blessures pour le cycliste.

Les fissures, égratignures et décolorations dans des zones soumises à des contraintes élevées, indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et devrait être remplacé. En cas de doute, n'hésitez pas à rencontrer un professionnel du cycle, il vous conseillera au mieux à la suite du diagnostic de votre vélo.

1.1 Précautions liées à la batterie

- Vérifiez la bonne fixation de la batterie sur le VAE.
- Assurez-vous de la bonne mise en place du capuchon de charge sur la batterie.
- Ne laissez pas votre batterie exposée en plein soleil.
- Ne stockez pas la batterie au soleil de façon prolongée.
- Manipulez votre batterie avec précaution. Une chute de la batterie peut provoquer une fuite de liquide ou une inflammation.
- N'appliquez aucune pression sur le fil du chargeur ou la prise (risque d'électrocution ou d'incendie).
- Veillez à bien insérer la fiche dans la prise murale lors de la charge.
- Ne touchez pas la prise avec les mains humides.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux.
- N'utilisez pas la fiche ni la prise électrique si elles sont poussiéreuses.

1.2 Précautions liées au chargeur

- Il y a une haute tension à l'intérieur du chargeur, n'essayez pas de l'ouvrir.
- Le chargeur est conçu pour une utilisation en intérieur uniquement.
- N'essayez pas de recharger des batteries non-rechargeables avec ce chargeur.
- Contactez le fabricant ou les revendeurs si vous rencontrez le moindre problème.
- Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (y compris les enfants) ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou un manque d'expérience et de connaissances, à moins d'avoir été supervisé ou instruit par une personne responsable de leur sécurité.
- Les enfants doivent être surveillés pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Pour réduire le risque d'incendie ou de choc électrique suivre attentivement ces instructions:

- Si la forme de la prise ne correspond pas à la prise de courant, utilisez un adaptateur de prise de la configuration appropriée pour la prise de courant.
- Si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé afin d'éviter tout danger.
- Ne jetez pas les appareils électriques avec les déchets municipaux non triés, utilisez des installations de collecte séparées.
- Contactez votre administration locale pour obtenir des informations sur les systèmes de collecte disponibles.
- Si des appareils électriques sont jetés dans des décharges, des substances dangereuses peuvent s'infiltrer dans les eaux souterraines.

2. ENTRETIEN

Pour assurer la sécurité et maintenir les composants en bonne condition, vous devez faire vérifier votre VAE périodiquement par un professionnel du cycle. Attention cela ne dispense pas des contrôles journaliers que vous devez effectuer avant chaque utilisation de votre EOVOULT.

Retirer systématiquement la batterie avant la maintenance du VAE.

1.1 Contrôle journalier

Avant chaque utilisation vous devez contrôler:

- L'état de vos pneumatiques (pression, usure, hernies et déchirures).
- Le bon fonctionnement et l'état de propreté de votre système de freinage ainsi que son usure.
- Le serrage de votre potence.
- Le serrage de votre collier de selle
- Le bon fonctionnement est la propreté des dispositifs lumineux.
- Le bon blocage de la fermeture du cadre.
- Le serrage de vos roues.

1.2 Entretien de la batterie

Un bon entretien vous permettra de maximiser sa durée de vie. Voici quelques conseils à suivre pour prendre soin de votre batterie EOVOULT:

Comme toutes les batteries, nos batteries vieillissent. C'est-à-dire qu'au fur et à mesure du temps, l'autonomie de la batterie diminue et n'est plus la même que celle d'une batterie neuve. Pensez à recharger régulièrement votre batterie même si vous ne l'utilisez pas (au moins 1 fois par mois). Cela permet d'éviter le phénomène de décharge profonde. Cela signifie qu'une ou plusieurs cellules non rechargées pendant une longue période ne

fonctionnent plus et peuvent vous faire perdre de l'autonomie voire empêcher le fonctionnement de votre batterie.

Lors de la mise en charge de votre batterie, branchez dans un premier temps votre chargeur à votre prise murale avant de le lier à votre batterie. Cela permet de limiter les risques de formation d'un arc électrique.

Stockez votre batterie dans un endroit sec et frais non-propice aux grandes variations de température. Lors d'une longue période de stockage sans utilisation, le niveau de charge idéal de votre batterie est de 40% afin de limiter le phénomène d'auto décharge de la batterie.

Ne jamais oublier votre batterie sur le VAE en cas d'inutilisation car le contrôleur (qui est le cerveau du vélo électrique) consomme toujours un peu d'énergie, donc décharge la batterie. Plus vous utilisez votre vélo EOVOULT, plus il faudra recharger la batterie régulièrement et plus sa durée de vie sera longue en comparaison d'une batterie inactive.

La batterie doit être propre et sèche avant d'être chargée. Débranchez et nettoyez-les avec un chiffon sec.

Pour retirer le cordon électrique de la prise murale, ne tirez pas sur le cordon mais sur la fiche. Tirez toujours doucement sur le cordon de chargement.

Ne faites pas tourner les pédales lorsque la batterie est en charge, installée sur le vélo. Le cordon peut s'enrouler autour des pédales ou du pédalier et endommager la prise, avec un risque d'électrocution ou d'incendie.

N'utilisez pas de prises, connecteurs ou autres dispositifs de câblage avec une source d'alimentation électrique de puissance différente que celle recommandée (220 V).

N'utilisez pas des pièces électriques si elles sont endommagées. Remplacez-les par des composants d'origine.

Si votre batterie est anormalement chaude pendant la charge, débranchez le chargeur par la prise secteur puis déplacez avec précaution l'ensemble chargeur/batterie. Une fois le chargement terminé, débranchez le chargeur et déconnectez la batterie du chargeur.

Chargez la batterie dans un endroit sec à l'intérieur avec une température ambiante de 0°C à 45°C.

Chargez la batterie à l'écart de tout matériau inflammable.

Utilisez uniquement le chargeur d'origine livré avec le vélo.

Ne pas recharger la batterie tout de suite après l'utilisation du vélo.

Aucun objet métallique ne doit toucher les contacts ou la prise de la batterie. Évitez la saleté et le contact avec des substances et produits de nettoyage chimiques.

Ne pas couvrir le chargeur.

Ne pas charger en plein soleil.

La batterie doit toujours être chargée dans un endroit ventilé.

Pour débrancher, commencer par la prise secteur, puis la batterie.

Ne pas utiliser la batterie si elle émet

une odeur inhabituelle ou chauffe anormalement.

Ne pas démonter le chargeur ni la batterie (perte de la garantie).

Utilisez votre vélo à une température maximale de 45°C.

Stockez votre batterie dans un endroit sec et ventilé d'une température entre 0°C et 20°C (Votre batterie vieillira prématurément si elle est stockée à plus de 30°C). Un stockage prolongé à -10°C peut réduire significativement les performances de la batterie.

En aucun cas la batterie ne doit être exposée au gel.

Ne jamais décharger complètement la batterie au risque de l'endommager. Ne jamais stocker une batterie déchargée, mais la recharger immédiatement. Ceci serait préjudiciable aux performances de la batterie et réduirait sa durée de vie.

Lorsque le vélo est arrêté – même pour de courtes pauses ou lorsque la batterie est déchargée en cours de déplacement: toujours arrêter le moteur (sur le panneau de contrôle au guidon), sinon la batterie se déchargera profondément et les dommages seront irréparables.

MISE AU REBUT - RECYCLAGE

Ne pas jeter la batterie ou le chargeur dans la nature ou avec vos ordures ménagères. Ramenez-les chez votre revendeur ou dans un point de collecte spécialisé en recyclage. Vous contribuerez par ce geste à la protection de votre environnement.

1.3 Pièce de rechange et accessoires

Si vous devez remplacer certaines pièces électriques, nous vous conseillons d'utiliser les pièces d'origine qui ont été sélectionnées pour leur qualité et leur compatibilité. Elles doivent être remplacées par un technicien agréé par des pièces plus récentes.

Assurez-vous auprès d'un technicien agréé de la compatibilité des accessoires à assembler.

1.4 Nettoyage et lubrification

Lubrifiez 1 fois par mois et après chaque lavage et séchage. Ne jamais utiliser de nettoyeur à haute pression, de jet d'eau, ni de détergent sur les pièces électriques.

Retirez votre batterie avant le nettoyage à l'eau. Bien sécher votre vélo avant de remettre votre batterie. Nettoyez l'ensemble du vélo à l'eau savonneuse avec une éponge ou avec de l'eau sous basse pression. Au besoin, nettoyez les connecteurs avec du nettoyant contact.

Lubrifier l'ensemble de transmission, chaîne, dérailleur arrière, pédalier et axe de roue.

Contrôler régulièrement l'état des câbles électriques ainsi que les connecteurs. L'état de charge de votre batterie (tous les 2 mois) en cas de non-utilisation.

3. GARANTIE

IMPORTANT - Ne pas confondre entretien et garantie. Les révisions d'entretien et de réglages ne sont pas incluses dans la garantie. Conserver votre facture ou ticket de caisse avec date d'achat (seul document qui valide la garantie).

2.1 Durée de la garantie :

Vélo garanti 5 ans (uniquement cadre, fourche rigide, cintre/ potence). Moteur, batterie, contrôleur, afficheur, garantis 2 ans.

La garantie prend effet à compter de la date d'achat par le client. Pour toute demande de garantie, l'utilisateur doit présenter la facture avec la date d'achat.

L'acheteur ne peut prétendre à une résiliation de la vente, à un remplacement par un vélo neuf ou à une diminution du prix si le vendeur est en mesure de réparer le vice constaté.

La réparation d'une pièce ne prolonge pas la durée de la garantie.

Votre vélo n'est pas conçu pour être utilisé:

- dans le sable
- dans l'eau (moteur, batterie, contrôleur et afficheur)
- en milieu salin (sur la plage ou bords de mer par exemple)

Votre vélo n'est pas conçu pour être stocké de manière prolongée à l'extérieur (maximum 12 h). Il doit être stocké dans un local sec et tempéré (hors gel) à l'écart de produits corrosifs : milieu marin (ex : pont de bateau), désherbant, acides, solvant.

2.2 Limitation générale de la garantie

La garantie ne s'applique qu'au premier propriétaire et n'est pas transmissible à la revente.

La garantie ne s'applique pas si les instructions d'utilisation, d'entretien, ainsi que toutes les autres instructions du manuel d'utilisation n'ont pas été respectées. Ainsi, la garantie ne s'applique que pour un usage dans les conditions normales d'utilisation (hors location ou tout autre usage professionnel) et ne couvre pas les dommages résultants d'une mauvaise utilisation (utilisation à deux personnes en même temps, surcharge, sauts...), du non-respect des précautions d'emplois ou d'un accident.

La garantie ne couvre pas les dommages de pièces présentant des traces de chocs visibles, dû à une cause étrangère à la qualité de la bicyclette (accident, choc, chute...).

La garantie ne couvre pas les dommages occasionnés par des réparations ou modifications effectuées par l'utilisateur ou technicien non agréé. La modification d'un composant du vélo (cadre et/ou pièce, y compris la peinture) peut entraîner des blessures graves.

La garantie ne couvre pas les dommages résultants d'un mauvais entretien.

La garantie ne s'applique pas pour les pièces d'usure :

- Pneumatiques - Les huiles hydrauliques et lubrifiantes
- Les garnitures des freins et la lampe arrière (piles)
- Les chaînes et courroies dentées - Les revêtements des poignées
- Les pignons, les axes de pédalier et les galets de dérailleur
- Les peintures
- Les câbles de vitesse et de freins
- Batterie
- Les roulements et paliers lisses

Les variations de consommation et de performance de la batterie, ainsi qu'une perte de capacité liées à l'utilisation du produit, techniquement inévitables ne constituent pas un vice matériel.

2.3 Limitation de la garantie de la batterie

La batterie n'est pas prise en garantie si :

- La batterie est décolorée.
- Le boîtier de la batterie est détérioré.
- La batterie est ouverte.
- Il y a des traces d'ouverture de la batterie.

4. CARNET DE RÉVISIONS

Une première révision est nécessaire au bout d'un mois d'utilisation ou 150km. En effet, différentes visseries de votre vélo vont se mettre en place, cette révision permet d'affiner les réglages et les serrages de votre vélo. La deuxième révision doit être réalisée autour des 6 mois ou 1000km. Elle permet de faire un premier état de votre vélo et de l'usure des consommables. Nous préconisons par la suite de faire une révision au minimum tous les ans ou tous les 2000km.

PREMIÈRE RÉVISION

DATE :

- Contrôle freinage
- Contrôle transmission
- Contrôle système éclairage
- Contrôle couple de serrage
- Contrôle cadre et fourche

Pièces changées

Cacher, signature du revendeur

DEUXIÈME RÉVISION

DATE :

- Contrôle freinage
- Contrôle transmission
- Contrôle système éclairage
- Contrôle couple de serrage
- Contrôle cadre et fourche

Pièces changées

Cacher, signature du revendeur

TROISIÈME RÉVISION

DATE :

- Contrôle freinage
- Contrôle transmission
- Contrôle système éclairage
- Contrôle couple de serrage
- Contrôle cadre et fourche

Pièces changées

Cacher, signature du revendeur

QUATRIÈME RÉVISION

DATE :

- Contrôle freinage
- Contrôle transmission
- Contrôle système éclairage
- Contrôle couple de serrage
- Contrôle cadre et fourche

Pièces changées

Cacher, signature du revendeur

CINQUIÈME RÉVISION

DATE :

- Contrôle freinage
- Contrôle transmission
- Contrôle système éclairage
- Contrôle couple de serrage
- Contrôle cadre et fourche

Pièces changées

Cacher, signature du revendeur

SIXIÈME RÉVISION

DATE :

- Contrôle freinage
- Contrôle transmission
- Contrôle système éclairage
- Contrôle couple de serrage
- Contrôle cadre et fourche

Pièces changées

Cacher, signature du revendeur

Lion Distribution SAS
6 rue Georges Besse
69740 Genas, France

